

Reportage

Prix du poisson dans la capitale : la nouvelle mercuriale a du mal à passer



Photo : LRA

Au Capal, la mercuriale pratiquée est celle homologuée, malgré des balances suspectes...



Photo : LRA

...les prix au kilo de certaines espèces ont été revus à la baisse, et pourtant...

L.R.A.
Libreville/Gabon

Capitaines, dorades (rouge et grise), bossus, bars ont connu, il y a quelques jours, une baisse de leurs prix. Et si l'information est passée inaperçue, la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), garantit que les contrôles seront effectués. Mais concrètement, qu'en est-il sur le terrain ? Du Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal) à Oloumi au débarcadère d'Ambowè, en passant par le pont Nomba, les reporters de l'Union ont fait le constat.

LE 08 janvier 2018, un arrêté, N° 000004/MFME/MEPPDD fixant les prix du poisson local issu de la pêche maritime artisanale à Libreville, Owendo et Akanda, était signé par les ministres de l'Économie et de la Forêt. Pendant 6 mois, à compter de la date susmentionnée, dorades, bars et autres bossus doivent voir leur prix chuter légèrement.



Photo : LRA

... à Ambowè, Mont-Bouët et Pont-Nomba, celle-ci semble tout simplement ignorée.

Concrètement, dans la pirogue, vous devrez acheter votre dorade grise à 2500 francs le kilogramme, selon le nouveau barème. Au Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal), ce

sera 3000 francs et chez le détaillant, un kilogramme à 3300 francs CFA. Pour le bossu, le bar, le disque moyen, la dorade rose, c'est 2000 francs dans la pirogue, 2500 francs au Capal et 2800 francs chez le détaillant. Or dans les différents débarcadères, les prix restent quasiment les mêmes, malgré cette mesure gouvernementale. Mieux, au Capal, une ancienne grille des prix identique à la nouvelle est affichée et sert de référence. Du coup, on se demande pourquoi la nouvelle mercuriale ? « Pour harmoniser les prix du kilo de poisson dans la capitale et ses environs en les alignant sur ceux du Capal », précise-t-on à la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC). Par contre, au Capal, il y a une curiosité. Là-bas, il est difficile d'obtenir un kilo net de poisson au prix homologué de 2500 frs. Mal-

gré l'insistance d'une vendeuse, une vendeuse ne voulait rien entendre. A la DGCC d'apprécier. **AU GRÉ DE L'HUMEUR.** À Ambowè, au débarcadère, la nouvelle grille semble tout simplement ignorée. Car ici, les prix sont fixés au gré de l'humeur de la vendeuse. Le kilogramme du poisson rouge coûte ainsi 3500 frs au lieu de 3300 francs, prix conseillé pour les détaillants alors qu'il est recommandé de le vendre à 2500 à la pirogue. Le bar oscille, lui, entre 3000 et 2700 à Ambowè. En fait, la commerçante accepte juste de vous le céder à 2700, donnant l'impression de vous faire une faveur si jamais vous acceptiez de prendre ses produits halieutiques. Au Port-Môle, la révision des prix à la baisse paraît acquise. « Depuis 3 semaines, les prix ont été revus à la baisse », apprend-on d'un détaillant. Ainsi, un kilogramme de bar ou de bossu revient à

l'acheteur à 2800 francs, tel que décrété par la nouvelle mercuriale. Au Pont Nomba, il faudra peut-être attendre le passage de la DGCC, qui a assuré faire des contrôles, pour voir les prix alignés sur la nouvelle mercuriale. Là-bas, sans vous adresser le moindre regard, la commerçante vous indique que le kilogramme de bar coûte 3000 francs. Et précise que les prix ont baissé. Sauf que cette espèce devrait coûter un peu moins chère que le prix avancé. « 200 francs de moins c'est pas rien », commente une cliente. **ET MONT-BOUËT ALORS*** Faut-il faire un tour dans les marchés ? Mont-Bouët, le plus grand, semble vivre au rythme qui lui est propre, avec des règles tout aussi uniques. Josiane, une "braiseuse" de poisson à derrière la maison Georges Rawiri (ex-RTG), fait la moue lorsqu'on lui parle de la baisse des prix du poisson.

« A Mont-Bouët, ça n'a pas changé. Voilà le bar que j'y ai acheté ce matin (mercredi, Ndlr) à 3500 francs. Je n'ai donc vu aucun changement », déplore-t-elle. Peut-être que ce marché n'est pas concerné par la nouvelle grille des prix ? Mais à la DGCC, on persiste que la nouvelle mercuriale concerne tout Libreville et ses environs. Répétant que des contrôles seront effectués. On attend donc encore un peu avant de voir cette mesure se généraliser pour ramener le poisson dans les assiettes de nombreuses familles. Mais lorsque cette opération aura lieu, les contrôleurs devraient aussi penser à vérifier la qualité des balances, lesquelles donnent l'impression d'avoir été truquées. De même, baisser les coûts sur 6 mois est une petite avancée, mais poursuivre cette dynamique sur le long terme serait encore mieux.

ANNEXE II (Mercuriale des prix du poisson maritime local issu de la pêche artisanale)

CATEGORIE	DESIGNATION	PRIX A LA PIROGUE (FCFA/KG)	PRIX DÉTAILLANT CAPAL (FCFA/KG)	PRIX DÉTAILLANT (FCFA/KG)
CATEGORIE 1	CAPITAINE	2 500	3 300	3 900
	BOUSSU			
	DORADE GRISE			
	MERLU			
	BOUGE			
CATEGORIE 2	SOLI	2 000	2 500	2 800
	BAR			
	BREUME			
	BOSSU			
	DORADE ROSE			
CATEGORIE 3	MACHORON (EAU DOUCE)	1 500	2 000	2 300
	MILLET GROS			
CATEGORIE 4	MALLET PETIT	1 000	1 500	1 600
	BAR			
	THON			
	TURBO			
CATEGORIE 5	BARILLON	800	1 000	1 100
CATEGORIE 6	SARDINE	500	800	1 000
CATEGORIE 7	SARDINE FUMÉE		1 500	2 500

Photo : DR

La nouvelle grille des prix du poisson de la pêche artisanale au 8 janvier 2018.